



CISALB
42 rue du Pré Demaison
73000 CHAMBERY

Délibération **021-20**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Date de convocation : 13/05/2020

L'an deux mille vingt, le mardi 19 mai à 16h30, les membres du comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget, légalement convoqués, se sont réunis au siège du CISALB.

Conformément à l'ordonnance 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales, et notamment son article 2, les collectivités délibèrent valablement lorsque le tiers de leurs membres en exercice est présent. Un membre peut être porteur de deux pouvoirs.

Nombre de délégués en exercice : 14

Présents : 5
Pouvoirs : 3
Votants : 8
Majorité : 08
Abstention : 00

Présents :

	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Cœur de Chartreuse		
Cœur de Savoie		
Grand Annecy		
Grand Chambéry	Luc BERTHOUD, Michel DANTIN, Philippe GAMEN	
Grand Lac	Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER	
Rumilly Terre de Savoie		

Pouvoirs : Philippe LANÇON donne pouvoir à Robert AGUETTAZ
Eudes BOUVIER donne pouvoir à Marie Claire BARBIER
Jean Maurice VENTURINI donne pourvoir à Michel DANTIN

Secrétaire : Robert AGUETTAZ

Excusés : Néant

Assistaient à la réunion : Renaud JALINOUX (CISALB)



Réunion du **19 mai 2020**

Délibération **021-20**

Finances

Budget supplémentaire 2020

Le président présente le budget supplémentaire de l'année 2020.

	Dépenses en €HT	Recettes en €HT
Fonctionnement	706 083	706 083
Investissement	1 687 130	1 687 130
<i>Budget total fonctionnement</i>	<i>3 235 943</i>	<i>3 235 943</i>
<i>Budget total investissement</i>	<i>4 452 984</i>	<i>4 452 984</i>

Après en avoir délibéré, **le comité syndical**,

Article 1^{er} : approuve le budget supplémentaire 2020,

Article 2 : autorise le président à signer les documents à intervenir.

Le Président



Michel DANTIN

Acte certifié exécutoire

Affiché le 09 / 06 / 2020